

CIRCULATION – ARRIVÉES ET DÉPARTS DES ÉLÈVES ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES (Mise à jour le 11 mai 2020)

Le principe est de conserver la droite (longer la clôture de l'école) afin d'éviter aux enfants de traverser la rue et ainsi augmenter leur sécurité aux abords de l'école.



RUE FERMÉE

RUE FERMÉE

Stationnement du personnel uniquement

Zone de vélos (voir annexe)

Zone autobus

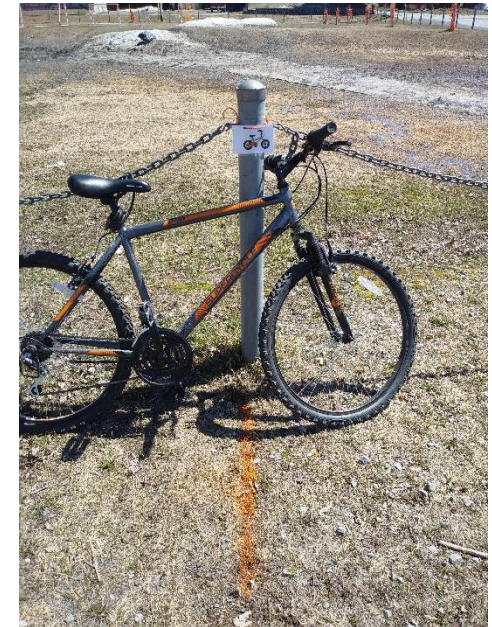
Embarcadère/débarcadère des parents

Embarcadère/débarcadère des parents

VÉLOS

Pour votre information, les dispositifs d'entreposage de vélos ne peuvent plus être utilisés étant donné qu'ils ne respectent pas la distanciation de 2 mètres. En conséquence, une zone adéquate de vélos a été aménagée à l'avant de l'école, votre enfant peut donc y déposer son vélo en respectant l'affiche et la ligne orange.

Par mesure de sécurité, vous pouvez fournir un cadenas à votre enfant. Celui-ci aura la possibilité d'attacher son vélo après la chaîne de la clôture.



PETITS RAPPELS

Nous vous rappelons qu'il est très important que votre enfant se lave les mains à son arrivée à la maison. Il est à noter que le dernier lavage de mains des élèves s'effectue à leur départ de la classe mais il est fort possible que votre enfant entre en contact avec des sources de contamination lors de ses déplacements.

Finalement, nous vous rappelons que les sacs à dos resteront à l'école et ce, afin d'éviter le transfert de matériel entre la maison et l'école.